



**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE NOUVELLE**

**DCM N° 35/2016**

Date de la convocation : 18/12/2015 Date d’Affichage : 14/01/2016 au 29/01/2016 Date Notification : 14/01/2016  
Nombre de membres : \* en exercice : 38 \* Présents : 35 \* Votants : 38

Séance ordinaire du 7 janvier 2016  
L’an deux mil seize le sept janvier à 20 h 00

Les Membres du Conseil municipal de la Commune Nouvelle dûment convoqués, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de Monsieur Philippe LEMAÎTRE, Maire de la C.N VILLEDIEU-LES-POELES – ROUFFIGNY.

**Etaient présents (P) - Absents (A) - Excusés (E) - Représentés (R)**

Philippe LEMAÎTRE	P	Emile CONSTANT	P	Christine LUCAS DZEN	P	Martine VILLAIN	R	Elodie PROD’HOMME	P
M-Odile LAURANSON	P	Christian METTE	P	Monique GUERIN	P	Stéphane VILLESPEA	P	Jean-Marc LEMAÎTRE	P
Frédéric LEMONNIER	P	Claudine GARNIER	P	Catherine AFFICHARD	P	Eric THIEBE	P	Gaston LAMY	P
A-Marie LAUNER-COSIALLS	P	Jean LUCAS	P	Damien PELOSO	P	Sylvain COSSE	P	Patricia MARIE	P
Francis LANGELIER	P	Sophie DALISSON	P	Myriam BARBE	R	Jocelyne CONSTANT	P	Sarah PIHAN	P
Christophe DELAUNAY	P	Jacques LEMONCHOIS	P	Michel BELLEE	P	Guy ARTHUR	P	Claudine GARNIER	P
Véronique BOURDIN	P	Agnès LETERRIER	P	Martine LEMOINE	P	Edith LENORMAND	P		
Thierry POIRIER	P	Patrick TURPIN	P	Daniel MACE	P	Lauraine LEMONNIER	R		

**AVAIENT DONNE POUVOIR** : *Mme BARBE Myriam à Mr LEMAÎTRE Philippe*  
*Mme VILLAIN Martine à Mr MACE Daniel*  
*Mme LEMONNIER Lauraine à Mr CONSTANT Emile*

**Mme Sarah PIHAN désignée conformément à l’article L 2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales remplit les fonctions de Secrétaire.**

**SCOLAIRES – COMMUNE NOUVELLE**  
**CONFIRMATION DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNE HISTORIQUE**  
**VILLEDIEU-LES-POÊLES**

Monsieur le maire de la C.N rappelle que conformément à l'article L 2113-10 du C.G.C.T la « commune nouvelle a seule qualité de collectivité territoriale ».

Afin d'assurer la continuité des dossiers de la commune historique – Villedieu-les-Poêles, il propose de confirmer les délibérations prises avant le 1<sup>er</sup> janvier 2016 selon la liste ci-dessous (délibérations consultables en Mairie de Villedieu-les-Poêles) :

N° de la Délibération	Date	Objet
93/2015	21/09/2015	Ecole Notre Dame - Annulation de la Délibération du 11 Février 1994 relative aux fournitures scolaires
2008	14/02/2008	Service minimum d'accueil dans les écoles maternelles et élémentaires en cas de grève des personnels enseignants du 1er degré

*Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,  
à l'unanimité, (38)*

**CONFIRME** les délibérations de la commune historique – Villedieu-les-Poêles, prises avant le 1<sup>er</sup> janvier 2016 selon la liste jointe ci-dessus.

N° de la Délibération	Date	Objet
93/2015	21/09/2015	Ecole Notre Dame - Annulation de la Délibération du 11 Février 1994 relative aux fournitures scolaires
2008	14/02/2008	Service minimum d'accueil dans les écoles maternelles et élémentaires en cas de grève des personnels enseignants du 1er degré

Philippe LEMAÎTRE  
Maire de la Commune Nouvelle

AR-Préfecture de Saint Lo

050-215006396-20160107-2016011235-AU

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 12-01-2016

Publication le : 12-01-2016



Le Maire,

Philippe LEMAÎTRE